

**COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL  
SEANCE DU 8 SEPTEMBRE 2017**

**Présents** : RUIZ Albert – BERNARD Arnaud – RAGOT Olivier – VISENTINI Stéphan – HAUTOY Jean-Luc – SAUVAGEOT Odette – VALLY Rose-Line –

**Absents excusés** : ROSIER Romuald (procuration à VISENTINI Stéphan)- GUILLERMO Sébastien (procuration à RUIZ Albert)

**Absents**: MAUGISSE Willy– JAQUEMIN Yves

**Secrétaire de séance** : HAUTOY Jean-Luc

La séance débute à 20H30; le compte rendu du conseil du 19 mai 2017 est approuvé à l'unanimité des membres présents.

**1) Travaux forestiers Saint-Jean** : Le Conseil Municipal accepte, par 9 voix pour, le devis soumis par l'Office National des Forêts, d'un montant de 3 939 € .

**2) Transfert compétence « ordures ménagères » au SDED 52** (Syndicat Départemental d'Énergie et des Déchets de Haute-Marne).

Le Conseil Municipal donne un avis favorable aux demandes d'adhésion , à compter du 1 janvier 2018, et des modifications statutaires concernant le transfert de la compétence collecte et traitement des déchets ménagers et assimilés au SDED 52.

**3) Projet schéma de mutualisation** : Le Conseil Municipal rejette le projet de schéma de mutualisation 2017/2020, proposé par la communauté de communes Meuse Rognon, par 9 voix contre.

**4) Achat terrain** : Par 9 voix pour, le Conseil Municipal décide d'acheter une parcelle de terrain, cadastrée ZK 123, pour la somme de 2 633 € à Monsieur Yves Jaquemin.

**5) Vente d'herbe** : Pour l'année 2017, le Conseil Municipal attribue la parcelle « St-Jean » à monsieur Freddy Baraux pour la somme de 80 € . "Les Combelles" pour une somme de 40 €, "Sous les HLM" pour une somme de 20 €, "Terrain de foot" pour une somme de 20 € , "Poiriers Leprêtre" pour une somme de 60 € sont attribuées à monsieur Jacky BERLOT.

**6) Location chasse** : Le Conseil Municipal décide de reconduire le prix à l'hectare des loyers des baux de chasse 2016 pour l'année 2018 et donc ne subiront pas de révision, à savoir : LOT 1 à 17,74 €/ha \_ LOT 2 à 12 €/ha \_ LOT 3 à 14,70€/ha.

**7) Location minibus** : Le Conseil Municipal décide mettre en location le minibus communal (Renault trafic).

**8) Espace champêtre** : Le Conseil Municipal donne son accord pour proposer à la location l'espace couvert dans le prolongement du vestiaire de foot selon les tarifs suivants :

\* 15 € le week-end et 10 € la journée pour les habitants

\* 25 € le week-end et 20 € la journée pour les personnes extérieures.

**9) Avenant contrat Véolia Eau** : Le Conseil Municipal approuve par 9 voix, la nouvelle version de l'avenant n°1 au contrat Véolia eau, incluant les amendements souhaités par la commune dans la délibération 2017-26 et autorise Monsieur le Maire à signer tous les documents relatifs à ce dossier.

**10) Prorogation assistance technique départementale** :

Le Conseil Municipal décide par 9 voix, d'adhérer au service départemental d'assistance technique concernant le domaine de la voirie pour un montant de 267,30 €.

**11) Taxe** : le Conseil décide de mettre en place une taxe relative à la réparation des actes d'incivilité d'un montant de 30 € après un premier avertissement.

La séance est levée à 23 h 30.

